

# Règles d'entretien des systèmes de renouvellement d'air

**L'HÔPITAL**  
Nord Franche-Comté

 **les  
Éparses**

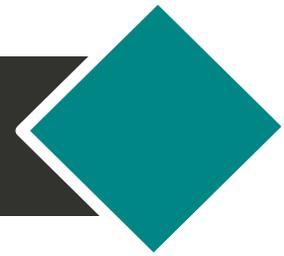
UNE OFFRE DIVERSIFIÉE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

**LE CHENOIS**  
Centre Hospitalier de Soins de Longue Durée

**Fondation  
arc en ciel**

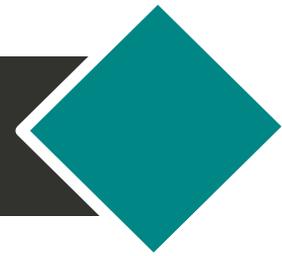
**Adapei**  
du Territoire de Belfort

# Etat des lieux



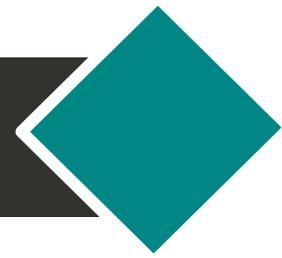
- Méthodologie à adopter
  - Etat des lieux => savoir identifier quel type de ventilation est en place (réflexion bâtiment par bâtiment) et si elle est d'origine ou non
  - Disposer des plans de réseaux pour faciliter les bilans entre entrée d'air et extraction
  - Dans l'audit énergétique, le recensement des équipements est établi pour vous aider. Le demander.
  - Penser qu'il y a un renouvellement d'air pour les usagers des bâtiments mais aussi pour assurer le bon fonctionnement des appareils (chaufferie/cuisine), la sécurité (le gaz) ou pour une problématique spécifique (radon, pièces spécifiques)

# Etat des lieux



- Méthodologie à adopter
  - Contenu du contrat si activité sous-traitée et suivi du contrat pour s'assurer de la bonne réalisation des prestations
  - Organisation du travail si la thématique est internalisée (compétences, organisation, transmission, auto-contrôle, suivi des évolutions techniques et réglementaires)
  - Vigilance sur présence d'horloge ou non
  - Intégrer les résultats de l'activité volumique de radon si elles sont disponibles (en fonction des résultats, une analyse complémentaire pourra être souhaitable)=> programme Reset avec plan d'actions si nécessaire)

# Règles de base d'entretien



- VMC simple-flux autoréglable/ hygroréglable
  - **Etat des mortaises** au niveau des fenêtres (arrivée d'air)  
⇒ vérifier la bonne vacuité 1 fois par an
  - **Vérification du bon fonctionnement de l'extraction**  
(vérification du moteur + courroie) – Vigilance sur les anciennes installations ⇒ mise en place d'un pressostat pour le contrôle du débit de ventilation (attention à la déconnexion de cet équipement par certains prestataires)

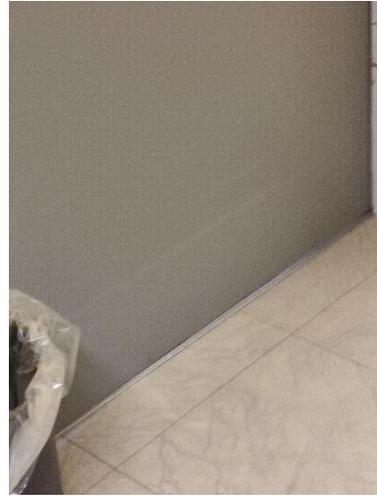
# Règles de base d'entretien

- **Nettoyage** des bouches d'extraction
- **Contrôle** des débits pour vérifier l'équilibre entre les arrivées et l'extraction (données à recroiser avec le DOE)

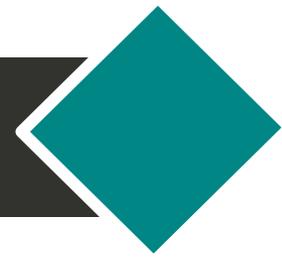


# Règles de base d'entretien

- VMC simple-flux autoréglable/ hygroréglable



# Règles de base d'entretien



- VMC double-flux/CTA (Centrale de traitement d'air)

- **Nettoyage** des bouches d'insufflation et d'extraction – 1 fois/an

- **Vérification du bon fonctionnement des moteurs**

- **Remplacement des filtres** – 1 à 2 fois par an ou tous les 3 mois en fonction des filtres (préconisations du fabricant)

**Vigilance** à avoir sur l'augmentation des pertes de charge dues à l'encrassement des filtres ⇒ **augmentation des consommations et pertes de l'efficacité de la filtration.**

- **Contrôle des débits** pour vérifier l'équilibre entre l'insufflation et l'extraction (données à recroiser avec le DOE) ⇒ **Réglages** correctifs si nécessaire.

# Règles de base d'entretien

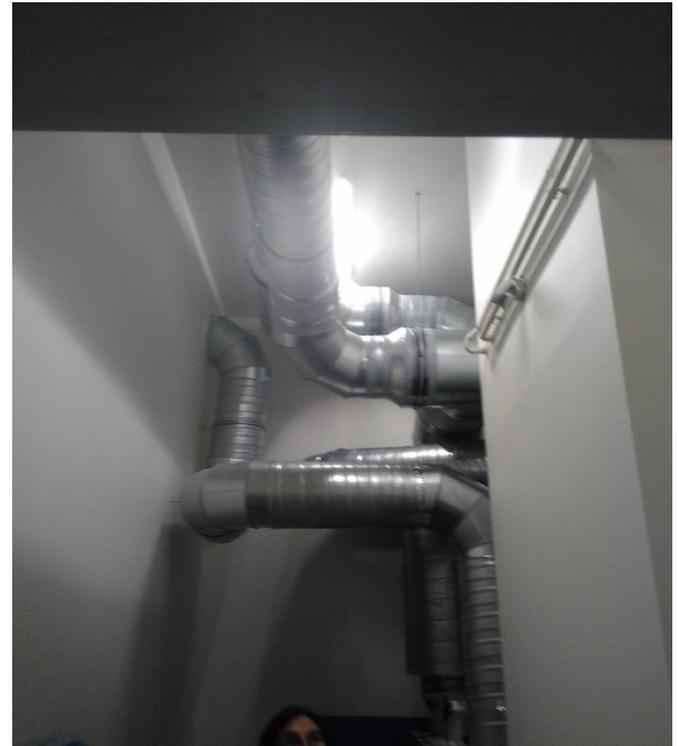


- VMC double-flux

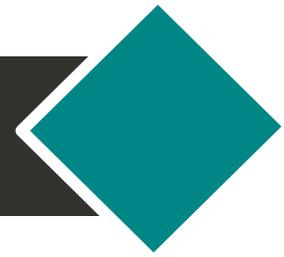
Vigilance entre les distances I/E



Pertes de charge



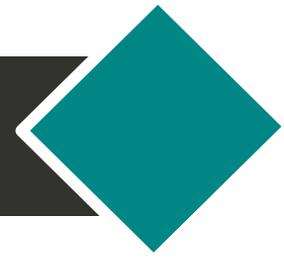
# Retours d'expérience



Quelques exemples observés en établissements  
sanitaires ou médico-sociaux

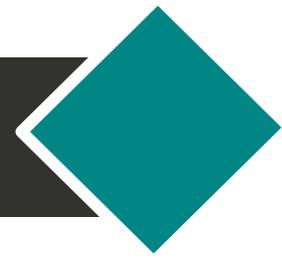


# Retour d'expérience



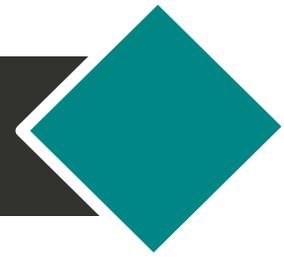
- Signalement **d'humidité** dans la chambre d'un résident :
    - CTA Double-flux
    - **Analyse des causes** : bouche d'extraction de la salle de bain obturée/bouchée par l'agglomération de la poussière
- => Vigilance sur les contrats car prestation prévue mais non réalisée**

# Retour d'expérience



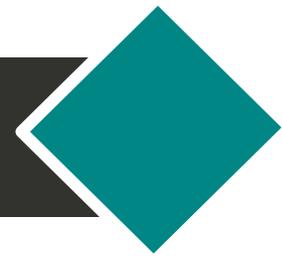
- **Activité volumique de radon persistante** malgré l'installation d'une VMC autoréglable:
    - Analyse des causes : mise en **dépression** de la salle concernée due à un mauvais équilibre des débits
- => Vigilance sur les contrôles des débits dans le cas d'installations spécifiques**

# Retour d'expérience



- Signalement de **maux de tête** de salariés dans le cadre d'activités:
    - Analyse des causes : absence de renouvellement d'air dans la pièce concernée
- => Vigilance sur tous les signalements de mal-être qui peuvent être un symptôme de bâtiment malsain lié au dysfonctionnement du système de renouvellement d'air**

## En conclusion



- **Bénéfices** d'une bonne ventilation, qui devient de plus en plus indispensable au regard de bâtiments de plus en plus étanches à l'air :
  - bien-être **résidents** et **salariés**,
  - lutte contre **l'humidité**,
  - évacue les **polluants** de l'air intérieur
- Le **bruit** peut être le signalement d'un **dysfonctionnement**
- **Vigilance en cas de panne totale de ventilation double flux ou de CTA => réactivité immédiate** voir urgente si les fenêtres ne sont pas manœuvrables et d'autant plus, si on est en hiver.